

# Contrat de Cotisation Solidaire

---

## Parties du contrat

---

### Informations sur le prestataire

#### **Lokavaluto**

31 rue Battant  
25000 Besançon

Représenté par Mathieu Sarrasin

### Information client

#### **La Racine**

Représenté par

---

## Préambule

---

Lokavaluto est une association qui a pour but de développer, d'implémenter et d'accompagner le déploiement de systèmes d'informations évolutifs et open source pour des organisations favorisant le développement des alternatives monétaires. C'est un commun numérique qui favorise la coopération et promeut la solidarité entre ses membres.

Le contrat suivant a pour objectif de définir les modalités d'adhésion de **La Racine** à **Lokavaluto**.



---

## Contrat

---

### ARTICLE 1. Périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention comprend :

- Le support technique (cf. article 2);
- La mise à disposition de nouveaux outils ou modules Odoo du kit Lokavaluto;
- La formation continue et collective des membres ;
- L'utilisation d'un service de visioconférence open source mutualisé (Big Blue Button).

Le périmètre d'intervention ne comprend pas :

- L'installation initiale aux outils du kit Lokavaluto;
- La formation initiale aux outils du kit Lokavaluto;
- L'achat d'équipements informatiques, qui sera à la charge du Client ;
- La résolution des problèmes liés à des logiciels tiers non installés par **Lokavaluto** sauf s'ils surviennent suite à la mise en place d'API de synchronisation par **Lokavaluto**.

### ARTICLE 2. Support technique

**Lokavaluto** garantit à support technique à **La Racine** pour les outils numériques installé par **Lokavaluto**. Il permet d'assurer que l'ensemble des services proposés dans le Kit **Lokavaluto** soient opérationnels.

Il comprend :

- La résolution d'incidents empêchant le bon fonctionnement des services ;
- Le monitoring (état de santé des serveurs) ;
- Les sauvegardes automatiques ;
- La mise à jour des outils ;
- La réponse aux questions sur l'utilisation des outils du kit Lokavaluto ;
- La formation spécifique sur un élément précis des outils du kit Lokavaluto et n'excédant pas 30min (*ex : utilisation de l'édition en masse dans Odoo*).

Il ne comprend pas :

- La réponse aux questions sur l'utilisation d'outils qui ne font pas partie du kit Lokavaluto ;
- Les formations métiers et générales (*ex : formation comptabilité*).



## ARTICLE 2.1 Déclaration des incidents

### ARTICLE 2.1.1 Sont considérés comme incidents

- L'impossibilité d'accéder aux outils à cause d'une panne serveur
- Une erreur sur un outil qui n'est *a priori* pas causé par une action de **La Racine** :
- Une défaillance logicielle
- Une erreur suite à une intervention opérée par **Lokavaluto**
- des lenteurs inhabituelles sur les outils

Les incidents sont catégorisés en deux niveaux :

- **Niveau 1** → Une fonctionnalité d'un outil n'est plus opérationnelle ou rencontre une erreur, ou bien des ralentissements sont observés sur un ou plusieurs outils.
- **Niveau 2** → Un ou plusieurs outils ne sont plus du tout accessibles/utilisables (périmètre défini en annexe en fonction des outils installés)

### ARTICLE 2.1.2 Ne sont pas considérés comme incidents

- Un mauvais fonctionnement lié à une intervention de **La Racine** (paramétrage, saisie de données ou développement spécifique) ;
- Un mauvais fonctionnement lié à l'intervention d'un intervenant externe au présent contrat (paramétrage, saisie de données ou développement spécifique) ;
- Un mauvais fonctionnement lié à l'installation ou la mise à jour d'une application tierce, ie non issue du kit Lokavaluto.

### ARTICLE 2.1.3 Déclaration d'un incident

**De niveau 1** → Les déclarations d'incident de niveau 1 doivent être faites via le formulaire <https://lokavaluto.fr/support> accessible depuis votre espace personnel sur le site de **Lokavaluto**. Le type de demande doit être : Erreur/bug.

**De niveau 2** → Les déclarations d'incident de niveau 2 doivent être faites comment pour le niveau 1, avec la priorité très haute. Elles peuvent être également appuyées via un message sur l'espace de discussion de **Lokavaluto** <https://chat.lokavaluto.fr> dans le canal de discussion de **La Racine**, ou si pas de réponse par appel ou envoi d'un message SMS à l'une des personnes de l'équipe technique.

**La Racine** se doit à chaque demande de support technique de procéder à la notation de la tâche, ainsi qu'à la description la plus fine possible de la demande pour permettre une réalisation rapide et efficace des tâches.



## ARTICLE 2.2 Résolution des incidents

Le temps de résolution d'un incident est variable, selon son type. Tandis que la plupart sont résolus lors de la prise en compte, d'autres peuvent prendre plus de temps. Par exemple :

- Mise en place d'un environnement de test et de développement pour reproduire l'incident ;
- Demande d'informations complémentaires auprès d'un partenaire externe ;
- Développement d'un correctif ;

**Lokavaluto** s'engage à faire son maximum pour résoudre les incidents, notamment ceux de niveau 2 dans un délai raisonnable.

Dans le cas où, après analyse, **Lokavaluto** constate que la demande ne correspond pas aux critères établis dans le contrat en vigueur, c'est-à-dire si la demande n'est pas en réalité un incident, **Lokavaluto** se réserve le droit d'entamer des discussions avec **La Racine** concernant un éventuel surcoût.

## ARTICLE 2.3 Sauvegarde et restauration

### ARTICLE 2.2.1 Sauvegarde

**Lokavaluto** s'engage à réaliser quotidiennement AU MOINS UNE sauvegarde des bases de données et des configurations.

Les sauvegardes sont réalisées sur un serveur installé dans un datacenter OVH différent de celui où sont installés les outils du kit Lokavaluto de **La Racine**.

### ARTICLE 2.2.2 Restauration

**Lokavaluto** garantit que, dans le cadre du support technique, toute restauration des données, du système ou des configurations nécessaires pour rétablir le bon fonctionnement des outils fournis à **La Racine** sera effectuée sans frais supplémentaires.

Cette assurance couvre les incidents survenant suite à une défaillance des outils fournis par **Lokavaluto**, à condition que la responsabilité de **La Racine** ne soit pas engagée.

Si la responsabilité de **La Racine** est engagée, la restauration sera facturée à **La Racine** au temps réel passé, au tarif horaire en vigueur.

**Lokavaluto** s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer les données et rétablir le fonctionnement des outils dans les meilleurs délais, afin de minimiser les impacts sur l'activité de **La Racine**.

En cas de résiliation du présent contrat, **Lokavaluto** ne sera pas tenu d'assurer la restauration sans frais des outils à moins d'un accord spécifique conclu entre les parties.



#### ARTICLE 2.4 Mise à jour des outils du kit Lokavaluto

**Lokavaluto** s'engage à fournir des mises à jour régulières des outils fournis à **La Racine** afin de garantir leur bon fonctionnement, la correction des éventuels bugs et l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

**Lokavaluto** ne s'engage pas à fournir les mises à jour lors de leur sortie ni à aucune date. Les mises à jour sont d'abord testées et éprouvées sur des serveurs de test avant leur déploiement pour **La Racine**.

Les mises à jour seront réalisées selon un planning convenu entre les parties et après accord de **La Racine**.

En cas de résiliation du présent, **Lokavaluto** ne sera pas tenu d'effectuer de nouvelles mises à jour des outils à moins d'un accord spécifique conclu entre les parties.

#### ARTICLE 3. Installation de nouveaux outils ou modules Odoo

Dans le cas où **Lokavaluto** ajoute des outils à son Kit, ou développe de nouveaux modules Odoo à destination des adhérents, alors ces outils ou modules seront proposés à l'installation pour **La Racine**.

Les nouveaux outils ne seront installés en production qu'après accord écrit de **La Racine**.

#### ARTICLE 4. La formation continue et collective des membres

**Lokavaluto** met à disposition de l'Association des formations régulières sous forme de webinaires collectifs, afin de faciliter l'utilisation et l'optimisation des outils numériques fournis par la plateforme. Les thématiques de ces webinaires pourront être proposées par les acteurs de l'écosystème **Lokavaluto**. Les thématiques abordées pourront être fonctionnelles sur les outils, stratégiques en direction de l'écosystème de **Lokavaluto** ou même techniques en fonction des demandes.

#### ARTICLE 5. Utilisation d'un service de visioconférence mutualisé

**Lokavaluto** met à disposition pour **La Racine** un compte utilisateur sur l'outil libre Big Blue Button. Ce compte permet de gérer 5 salons de visioconférences accessibles 24h/24 en parallèle.

**La Racine** pourra enregistrer les visioconférences à sa convenance et sans limite.



## ARTICLE 6. Tarification

### ARTICLE 6.1 Montant de la cotisation

Le Montant de la cotisation solidaire annuelle de **La Racine** est disponible sur ce document <https://lokavaluto.fr/r/cotisationsolidaire>. Elle est calculée suivant la méthodologie détaillée dans le document suivant : <https://lokavaluto.fr/r/calcul-cotisation>.

### ARTICLE 6.2 Possibilité de redéfinition de la partie variable annuellement

Chaque année, le Conseil d'Administration de **Lokavaluto** pourra redéfinir les modalités de calcul de la Cotisation Solidaire. Les changements devront être validés lors de l'Assemblée Générale de **Lokavaluto**.

### ARTICLE 6.3 Modalités de paiement

La cotisation est payable en une fois ou en plusieurs fois de façon mensuelle.

Le paiement doit être effectué dans les délais mentionnés sur la facture.

### ARTICLE 6.4 Difficulté de paiement

En cas de difficultés financières rencontrées par **La Racine** pour le paiement de la cotisation, celle-ci devra formuler une demande par écrit au Conseil d'Administration de **Lokavaluto** pour expliquer les raisons des difficultés et proposer des solutions. Une personne représentante de **La Racine** sera alors conviée à participer à une réunion du Conseil d'Administration afin de discuter des solutions adaptées.

## ARTICLE 7. Accès et protection des données

Dans le cadre du présent contrat, **La Racine** s'engage à fournir à **Lokavaluto** l'accès à l'ensemble des données nécessaires à la réalisation des prestations définies dans le présent contrat.

**Lokavaluto** s'engage :

- à la non-divulgence des données de production de **La Racine**
- à la non-utilisation commerciale des données de production de **La Racine**
- à demander l'accord écrit de **La Racine** en cas de nécessité d'une intervention extérieure sur les serveurs de **La Racine**

Cette obligation de confidentialité s'applique pendant la durée du contrat et survivra à sa résiliation.



## ARTICLE 8. Responsabilités

### ARTICLE 8.1 Responsabilités du client

**La Racine** est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fera des Développements et du Logiciel dans la mesure où ceux-ci fonctionnent normalement ainsi que du traitement de ses données par ceux-ci. **La Racine** est seul responsable de la précision, de l'exactitude et de la complétude des données qu'il fera traiter par les Développements et les Logiciels. Il appartiendra à **La Racine** de vérifier que les résultats de ces traitements sont corrects.

**La Racine** sera seul responsable de tous dommages qu'il se causerait ou causerait à un tiers à l'occasion de l'utilisation des Développements ou des Logiciels et du résultat du traitement de ses données par ceux-ci. **La Racine** décharge **Lokavaluto** de toute responsabilité pour tous dommages que **La Racine** se causerait ou causerait à un tiers à cette occasion.

**La Racine** garantit **Lokavaluto** contre toute action en responsabilité civile d'un tiers motivée par le fait qu'il aurait subi un dommage du fait de l'utilisation par **La Racine** des Développements ou des Logiciels ou du résultat du traitement des données de **La Racine** par ceux-ci.

### ARTICLE 8.2 Responsabilités de Lokavaluto

**Lokavaluto** ne pourra être tenu pour responsable que du manquement à ses obligations comme prévu au contrat.

Par ailleurs, si à un stade quelconque de la réalisation des prestations objet du contrat, **La Racine** refuse de prendre en compte les recommandations, préconisations ou mises en garde de **Lokavaluto**, cette dernière sera déchargée de la responsabilité qui lui incombe.

**Lokavaluto** ne pourra être tenu pour responsable que des dommages directs subis par **La Racine** à l'exclusion des dommages ne présentant pas le caractère certain requis pour ouvrir droit à indemnisation tels que les pertes ou altérations de fichiers ou de données, les pertes de marchés, les pertes de clientèle, les pertes de chiffre d'affaires ou de bénéfices, les manques à gagner et les augmentations de coûts ou de dépenses.

**Lokavaluto** ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages subis par **La Racine** à l'occasion de l'exécution du Contrat lorsque ces dommages auront été causés par la négligence, l'erreur ou la faute contractuelle ou délictuelle de **La Racine**, par le fait d'un tiers, par une catastrophe naturelle, notamment un orage, un incendie, une inondation, ou par un cas de force majeure ou tous évènements hors du contrôle raisonnable de **Lokavaluto**.



## ARTICLE 9. Pénalités

### Article 9.1 Pénalités Lolavaluto

En cas de manquement à ses engagements, menant à la perte de données appartenant à La **La Racine, Lokavaluto** s'engage au remboursement de la cotisation solidaire au prorata de la période correspondante aux données perdues.

## ARTICLE 10. Modifications

Les parties conviennent que des modifications peuvent être apportées au présent contrat, sous réserve de l'accord mutuel des deux parties. Toutefois, toute modification doit être notifiée par écrit et doit être soumise à un délai de prévenance de un mois avant son entrée en vigueur.

Les parties s'engagent à entamer des discussions de bonne foi et à fournir tous les efforts nécessaires pour parvenir à un accord sur les modifications proposées. Les modifications convenues doivent être formalisées par écrit et signées par les représentants autorisés des deux parties.

En cas de non-acceptation des modifications proposées, le contrat restera en vigueur selon les termes initiaux jusqu'à son expiration ou sa résiliation conformément aux dispositions prévues dans ce contrat.

Les modifications apportées au contrat ne doivent en aucun cas porter atteinte aux droits et obligations fondamentaux des parties, et ne doivent pas être contraires aux lois et réglementations en vigueur.

Les dispositions relatives aux modifications du contrat s'appliquent également aux clauses spécifiques contenues dans ce contrat, à condition que les modifications proposées soient en accord avec lesdites clauses spécifiques.

Les parties reconnaissent que la possibilité de modifier le contrat avec un délai de prévenance de un mois avant son entrée en vigueur vise à favoriser la flexibilité et l'adaptation des termes et conditions contractuels aux éventuels changements de circonstances.

Cette disposition sur les modifications du contrat est régie par les mêmes principes de bonne foi, de coopération et de respect mutuel qui sous-tendent l'ensemble de ce contrat.

## ARTICLE 11. Durée et Résiliation

Le présent contrat entre en vigueur à compter de sa signature et demeure en vigueur pour une période d'un an,

Il est renouvelable chaque année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins 1 mois avant la date anniversaire.



Dans l'éventualité d'une défaillance de **La Racine**, dans le paiement d'un terme de la redevance annuelle, **Lokavaluto** pourra suspendre son service 30 jours après l'avoir mis en demeure de se conformer à ses obligations par lettre recommandée restée sans effet.

Dès lors, **Lokavaluto** se trouvera dégagé de toutes obligations à l'encontre de **La Racine**, sans que sa responsabilité puisse être recherchée et sans devoir à **La Racine** le remboursement d'aucune somme ni le paiement d'aucune indemnité.

---

## Signatures

---

### Client

**La Racine**

*Par,*

Nom :

Titre :

Date:

Signature:

### Prestataire

**Lokavaluto**

*Par,*

Nom : Mathieu Sarrasin

Titre : Membre du CA

Date: 06/11/2023

Signature:

